

“Vous compromettez, dit-il, l’existence de cette société en assurant “les malades, les invalides, les infirmes, les toxicomanes, etc., dont la dis-parition prématurée diminuera les ressources du fonds de réserve.”

Et pour répondre à cette objection “des malades”, qu’est-ce qui empêcherait qu’il soit stipulé que, durant les cinq premières années, chaque assuré, en cas de décès, ne reçoive qu’une partie de son montant. Ainsi, s’il meurt dans la première année de son assurance, ses héritiers ne recevront qu’un cinquième de sa police; dans la deuxième année, deux cinquièmes, et ainsi de suite. Voyez-vous d’ici le fonds de réserve se constituer très vite. A raison de 2,000 assurés, ce fonds de réserve s’élèverait à \$80,000, au bout des 5 premières années, sans compter les intérêts.

Du reste, l’affirmation, que mon système compromettrait l’existence de cette société, est un peu trop gratuite, puisque, malgré tout, la mortalité globale de notre corps médical n’est que de 8 pour cent, précisément le taux de mortalité des compagnies d’assurance.

Enfin pour démontrer que mon système ne serait guère économique, il le charge, à volonté, de tout le rouage administratif des compagnies d’assurance à stock.

J’admets que, la première année, la besogne serait onéreuse pour notre registraire. Mais il n’aurait qu’à se flanquer d’une deuxième sténo-dactylo, pour cette année-là, pour faire cette besogne préparatoire. Dans les années suivantes, le rouage serait de beaucoup simplifié.

Je comprends que les autres compagnies d’assurance ne verraient pas d’un bon oeil la naissance de notre société de secours mutuels. Mais que voulez-vous, si c’est pour le plus grand bien de notre profession.

A. J.

---

#### VIIÈME CONGRES DE LA SOCIETE INTERNATIONALE DE CHIRURGIE.

ROME, LES 7, 8, 9 ET 10 AVRIL 1926.

Le VIIème Congrès de la Société Internationale de Chirurgie se tiendra à Rome, les 7, 8, 9 et 10 avril 1926.

Les questions inscrites à l’ordre du jour sont les suivantes :

- 1) Curiethérapie du cancer utérin.
- 2) Thérapeutique des tumeurs cérébrales.
- 3) Chirurgie de la rate.
- 4) Abcès du foie.
- 5) Résultats éloignés du traitement de l’épilepsie jacksonienne.

Un voyage sera organisé avant et après le Congrès. Les congressistes visiteront Milan (1er avril), Padoue (2 avril), Venise (3 avril), Bologne (4 avril), Florence (5 avril).

Gènes (13 avril), Pavie (14 avril), Turin (15 avril).

Pour tous renseignements, s’adresser à Monsieur le Docteur L. Mayer, Secrétaire de la S. I. C., 72, rue de la Loi, à Bruxelles.